



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 18 décembre 2012
N° CERTA-2012-AVI-749

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Axway SecureTransport

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-749>

Gestion du document

| | |
|-----------------------------|--|
| Référence | CERTA-2012-AVI-749 |
| Titre | Vulnérabilité dans Axway SecureTransport |
| Date de la première version | 18 décembre 2012 |
| Date de la dernière version | – |
| Source(s) | Bulletin de sécurité CVE-2012-4991 |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Atteinte à l'intégrité des données.

2 Systèmes affectés

- Versions antérieures à Axway SecureTransport 5.1 sp2 (pour la branche 5)
- versions antérieures à Axway SecureTransport 4.9.2 sp2

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *Axway SecureTransport*. Elle concerne la lecture, écriture et effacement de fichiers arbitraires à distance au moyen de l'encodage du caractère « \ » par « %5C ».

4 Solution

Mettre à jour le produit *Axway SecureTransport*.

5 Documentation

- Référence CVE CVE-2012-4991 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-4991>

Gestion détaillée du document

18 décembre 2012 version initiale.